



CNAV demande de document ?

Par **ros chantal**, le **30/06/2017** à **09:07**

Bonjour ,

Je reviens vers vous ,pour un problème concernant la future retraite de mon épouse.

Voila les faits :

Mon épouse a travailler du 01/07/1976 au 15/09/1976 au LCL Quai Vauban a Perpignan elle a les bulletins de paie , certificat de travail, lettre d'embauche, déclaration des rémunérations payées au cours de l'année 1976 ; enfin la totale.

La CNAV nous a envoyé une attestation a faire remplir , et signé ,par l'employeur.

3 fenêtrés sur ce document

1/ employeur 2/ salaire/3 les périodes de référence, salaires soumis a la cotisation vieillesse de la secu , montants de la cotisation vieillesse secu (part ouvrière)

Après la demande faite a la banque pour remplir et signé ce document ; on lui a donner la réponse que le LCL Perpignan avait reçu du centre de traitement de paie ;ou il est dit que la banque ne peu donner suite a la demande vue quelle ne conserve les bulletins de paie que 5 ans .

Voila ou nous en sommes ; si vous avez connu un problème identique ou que vous avez la solution ... un grand merci a vous